

## COMMUNE DE DUPPIGHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 14  
Nombre de pouvoirs : 4  
Affiché le : 28/02/2018

**Séance du 23 FEVRIER 2018**

***Sous la Présidence de Monsieur Adrien BERTHIER, Maire***

Absents excusés :

M. BALLINGER Daniel qui donne pouvoir à M. SCHLAEGEL Henri  
M.HUBER Dominique qui donne pouvoir à M. FERRENBACH Jacky  
Mme AUZOU Stéphanie qui donne pouvoir à Mme KREMER Sylvie  
M. HAUSWALD Olivier qui donne pouvoir à Mme CLAUSS Nathalie  
Absent non excusé M. GRUNENBERGER Philippe.

**N° 008/2018**

<b>OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2017</b>
---

Le Maire soumet au Conseil Municipal le Compte de Gestion de l'exercice 2017 dressé par le Trésorier de la commune et arrêté comme suit :

	RESULTATS	RESULTATS
	de l'exercice 2017	de clôture de 2017
Section Investissement	-861 043,36€ (+1 622 559,20 € excédent 16)	761 515,84
Section Fonctionnement	768 481,22€	768 481,22€
TOTAL	- 92 562,14€	1 529 997,06€

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité**, considérant la régularité des écritures,

➤ DECLARE que le Compte de Gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, **n'appelle ni observation, ni remarque de sa part**, les écritures étant identiques à la comptabilité de la Commune.

009/2018

**OBJET: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE POUR  
L'EXERCICE 2017**

M.SCHLAEGEL Henri, Adjoint, soumet au Conseil Municipal les comptes de l'exercice 2017 arrêtés par le compte administratif et comportant les résultats suivants :

RESULTAT DE L'EXECUTION	Mandats émis	Titres émis	Résultat/ solde
Fonctionnement	1 445 923.40€	2 214 404.62 €	<b>768 481.22€</b>
Investissement <i>dont :</i> <i>1068 Solde Fonction 2016</i> <i>001 Solde d'Invest 2016</i>	3 913 590.44€	4 675 106.28 €  <i>1 158 092.33 €</i> <i>1 622 559.20€</i>	<b>761 515.84€</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 529 997.06€</b>
<b>RESTES à REALISER 2017</b>	371 577.00€		<b>1 158 420.06€</b>

M. BERTHIER, Maire, quitte la salle au moment du vote et  
Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. SCHLAEGEL Henri, après délibération,  
**à l'unanimité des membres présents,**

- **VALIDE les excédents de clôture :**
  - en fonctionnement de : 768 481.22€
  - en investissement de : 761 515.84€
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser pour un montant de : 371 577.00€
- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus.

N° 010/2018

**OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS DE L'EXERCICE 2018**

**A - SUBVENTIONS POUR CLASSES VERTES, DE DÉCOUVERTES OU AUTRES**

Le Maire invite le Conseil Municipal à fixer pour l'année 2018 le taux de la participation de la Commune aux différents séjours organisés par les écoles afin de ne pas avoir à délibérer à chaque demande émanant aussi bien des écoles de DUPPIGHEIM que de celles extérieures à la Commune accueillant des enfants de la localité. Le taux de participation 2017 était de 6 € par jour et par élève.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité :**

- DECIDE de reconduire cette participation de **6 € par jour et par élève.**
- AUTORISE le Maire à procéder au versement des aides sollicitées au vu de la présentation d'une attestation de présence au séjour des élèves domiciliés à DUPPIGHEIM.
- Le collège de DUTTLENHEIM dans son cadre de projet d'établissement, organise en 2018 plusieurs séjours. Pour l'instant, 20 jeunes de DUPPIGHEIM sont concernés. La subvention accordée s'élèvera pour la Commune à environ 800,00 €.

## **B - DEMANDE DE PARRAINAGE DANS LA COMPÉTITION « MATHÉMATIQUES SANS FRONTIÈRES »**

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal DECIDE à l'**unanimité** de délivrer un bon de transport d'une valeur de **300 €** pour apporter son soutien à l'opération « Mathématiques sans Frontières » et récompenser une classe (Art. 6248).

## **C - VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES**

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'**unanimité**, de reconduire l'octroi de subventions aux associations et divers organismes comme défini ci-après :

<b>ARTICLE 6574</b>	<b>BP 2017</b>	<b>REALISÉ 17</b>	<b>VOTE 2018</b>
Amicale des Donneurs de Sang	160.00 €	160.00 €	160.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Association Aide aux Jeunes Handicapés Moteur	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Association CASCAD - Structure d'accueil Dutt	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Association Française des Sclérosés (NAFSEP)	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Association Française des Myopathes	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Association des Paralysés de France	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Association France Parkinson	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Croix Rouge – Comité de Molsheim	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Association Vivre le deuil ensemble	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin	4 000.00 €	3 461.92 €	3 200.00 €
La Prévention Routière	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Le Souvenir Français	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Ligue Nationale contre le Cancer	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Servir Molsheim	150.00 €	150.00 €	150.00 €
UNIAT Duttlenheim	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Journée Nationale des Aveugles	150.00 €	150.00 €	150.00 €
AIDES (sida)	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Bouchons Bonheur 67	150.00 €	150.00 €	150.00 €

### **En attente d'affectation :**

- **Association OPAL** Centre aéré 2018 : **4 €/jour/enfant**  
**Association OPAL** Accueil périscolaire et extrascolaire + conseil municipal enfants et jeunes : **78 000 €**

### ➤ **Soutien aux associations locales**

Le Conseil Municipal **DECIDE, à l'unanimité**,  
- de reconduire en 2018 le soutien supplémentaire accordé aux associations locales participant à l'encadrement des jeunes régulièrement inscrits et ayant leurs siège et activité dans la commune selon les modalités suivantes :

TYPE D'ASSOCIATION	Association sportive affiliée à une fédération agréée par Jeunesse et Sport	Autres association culturelles et sportives
CONDITION d'AGE	Jeunes de moins de 18 ans avant le 1 <sup>er</sup> septembre de l'année en cours	
PIECES JUSTIFICATIVES	Nom de l'enfant Photocopie de la licence Montant de la cotisation payée	Nom de l'enfant Photocopie carte membre Montant de la cotisation payée
MONTANT PARTICIPATION COMMUNALE	24,00 €	14,00 €
EVALUATION	Compte rendu de l'activité réalisée au profit des jeunes	

#### **D -DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « LES AMIS DES PERSONNES AGEES DE L'HOPITAL DE MOLSHEIM .**

L'Association « Les Amis des Personnes Agées de l'Hôpital de MOLSHEIM » demande une subvention pour maintenir et améliorer ses activités auprès des résidents.

Le Conseil Municipal, **DECIDE à l'unanimité,**

de verser une subvention exceptionnelle de 150,00 € à l'Association susmentionnée.

Le même principe sera adopté pour les demandes des associations des maisons de retraite hébergeant des personnes âgées de DUPPIGHEIM.

\*\*\*\*\*

#### **E -DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ECOLE MATERNELLE**

**Les deux classes de maternelle** se sont portées candidates pour les rencontres d'écrivains de l'académie et un dossier a été déposé pour l'auteur Alan Mets. L'intervention pour les 2 classes est de 196,00 €.

Par ailleurs, les enfants de l'école maternelle participeront du 12 au 16 mars 2018 à « une semaine secrète d'activités artistiques et sportives ». Le coût de l'intervenant extérieur est chiffré à environ 2 280,00 €.

Les enseignantes sollicitent une subvention communale pour ces 2 projets.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- De verser la totalité du coût pour l'intervention de l'auteur, soit 196,00 € à l'auteur,
- De verser la totalité du coût pour l'intervenant de la semaine « secrète », soit : 2 280,00€ à la coopérative de l'école sur présentation de la facture.

*(Cette délibération se substitue à celle du 27/11/2017, les subventions étant votées annuellement)*

\*\*\*\*\*

#### **F -DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE**

L'école élémentaire demande une aide financière pour les interventions :

- « Energie » estimée à 80,00 € environ. L'ADEME va développer le thème : « Source et forme d'énergie renouvelable »

- « LPO » estimée à 140,00 € environ. Le thème développé est : « dans le monde des oiseaux, reconnaître un rapace.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- De verser la totalité du coût pour ces deux interventions sur présentation des factures.

\*\*\*\*\*

#### **G- DEMANDE DE SUBVENTION du TENNIS CLUB**

Le tennis club de DUPPIGHEIM, pour la saison 2018, sollicite une aide pour l'achat de matériel dont le devis est estimé à 850,00 € environ.

Le Conseil Municipal, **DECIDE à l'unanimité**

- De verser 850,00€ au tennis club sur présentation de la facture.

\*\*\*\*\*

**Aussi,** pour financer les différentes demandes de subventions au cours de l'année 2018, le Conseil Municipal **DECIDE à l'unanimité,**

**➤ d'inscrire au budget à l'article 6574 : 120 000 €**

011/2018

**OBJET : CESSION DE TERRAINS POUR LE CHEMIN DONNANT SUR LA RUE DES JARDINS**

Trois propriétaires souhaitent céder à la Commune à titre gracieux les parcelles suivantes :

- Section 4, parcelle 107/6 de 0, 20a appartenant à HECKMANN Jean/Martine/Pierre pour 1/3 chacun
- Section 4, parcelle 109/5 de 0,02a appartenant à BERNHARD Nicole/  
BATZENHOFFER Véronique
- Section 4, parcelle 67 de 0,72a appartenant à BATZENHOFFER Nicole
- Section 4, parcelle 111/5 de 0,18a appartenant à HECKMANN Martine

En échange, la Commune intégrera ces parcelles dans la voirie communale et aménagera la voie pour desservir les parcelles 106 et 108 depuis la rue des Jardins.

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** le Maire à signer les actes notariés à intervenir
- **DECIDE** de classer ces parcelles, ainsi que le chemin communal S4, p77 de 1,79a dans la voirie communale appartenant au domaine public et
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

N°012/2018

**OBJET : MODIFICATION DU RYTHME SCOLAIRE**

Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves de l'école maternelle et primaire, le retour de la semaine de 4 jours a été demandé à 96,2% avec 69,8% pour les horaires de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 16H00 et une participation des parents d'élèves de 93,8%.  
Vu l'avis favorable et unanime du conseil d'école maternelle réuni le 12/02/2018,  
Vu l'avis favorable et unanime du conseil d'école primaire réuni le 19/02/2018,

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **SOLLICITE** la dérogation pour un retour aux 4 jours hebdomadaires d'école dès la rentrée scolaire 2018.

N°013/2018

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018 POUR LA CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 18 septembre 2017 portant sur le choix du maître d'œuvre **pour la construction des équipements sportifs** et donnant l'autorisation à M. le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution et à la mise en place de l'opération.

Pour le dossier de demande de la DETR, il s'agit d'arrêter également les modalités de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

➤ **SOLLICITE** auprès de l'Etat la subvention DETR 2018 à hauteur de 70% du coût hors taxes,

➤ Le projet n'étant éligible à aucune autre subvention, **ADOpte** le plan de financement prévisionnel comme suit :

**Coût des travaux et maîtrise d'œuvre Hors Taxes : 2 686 922,00 €**

<b>Financement</b>	<b>Montant H.T. de la subvention</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'obtention (joindre la copie de la décision d'octroi)</b>	<b>Taux</b>
<b><u>Aides Publiques</u></b>				
Subvention D.E.T.R.	<b>1 880 845.40 €</b>	<b>14/02/2018</b>	<b>En attente</b>	<b>70%</b>
<b>S/T subventions publiques</b>	<b>1 880 845.40 €</b>	<b>14/02/2018</b>	<b>En attente</b>	<b>Objet du dossier</b>
- Emprunt	<b>806 076.60 €</b>	Sans Objet	Sans Objet	<b>30%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 686 922.00 €</b>	<b>*****</b>	<b>*****</b>	<b>100 %</b>

➤ **CHARGE** le Maire ou son représentant de signer tous les documents utiles à ce dossier.

Pour extrait conforme :  
Le Maire